

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, **le vingt-six mars** le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	20/03/2024
Présents :	19	Date d'affichage :	20/03/2024
Votants :	22	Date de publication :	20/03/2024

Etaient présents :

AGUIAR Géraldine, **BEKHIT** Thierry, **BELMONTE** Sophie, **BRUDERLI** Mariane, **DECHANOZ** Sylvie, **DESCAMPS** Gil, **DI CIOCCIO** Pietro, **GARNIER-MICHELIN** Sophie, **GEORGES** Corinne, **GRAUSI** Jérôme, **HABLIZIG** Karine, **KJAN** Sylvain, **MARTELIN** Yves, **MOLLARD** Yoann, **NOUET** Sylviane, **RAFFELLI** Gaël, **REIX** Stéphane, **ROMANOTTO** Nicolas, **TIRANNO** Gina.

Etaient absents et excusés :

DEVELAY Fabienne, pouvoir à **DI CIOCCIO** Pietro, **FRANCO** Maelle pouvoir à **HABLIZIG** Karine, **SAETERO** Soledad, pouvoir à **MARTELIN** Yves.

Était absent :

NESMOZ David.

Secrétaire de séance : MARTELIN Yves

DELIBERATION n° 2024-023	FINANCES Projet secteur jeune – demande de subvention à la CAF
---------------------------------	--

Considérant le code général des collectivités territoriales,

Considérant le code de l'action sociale et des familles,

Considérant les activités des chantiers éducatifs Jalioromains,

Les chantiers éducatifs, encadrés par l'agente en charge de l'enfance jeunesse, ont comme projet de construire des décorations en bois (rennes et traineau) et de les placer ensuite sur des endroits propices de la commune au moment des fêtes de fin d'année. La jeunesse souhaite montrer son investissement pour la commune au travers d'activités telles que celle-ci.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et l'embellissement de la commune. Cela fait plusieurs années que le secteur jeune propose des décorations en carton. Cela plaît à la population, c'est pourquoi le secteur jeune souhaite travailler sur un projet plus perfectionné et pérenne. Le projet se déroulerait comme suit :

- 1) Maquette. (Échanges entre jeunes)
- 2) Travaux.
- 3) Assemblage.
- 4) Peinture et finition.

Après consultation, le financement s'établirait selon ci-dessous, la commune ne financerait ce projet qu'à hauteur de 590.00 euros HT.

PRESTATAIRES	PRODUITS	DEPENSES	PRESTATAIRES	RECETTES
SARL THOMAS	Fourniture de bois et pose	2 900.00 €	CAF subvention	2 360.00 €
LECLERC	Alimentation	50,00 €	AUTOFINANCEMENT	590.00 €
	TOTAL	2 950.00 €	TOTAL	2 950.00 €

La CAF supporte cette initiative et se dit prêt à coopérer pour encadrer et financer cette activité.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE

- **D'autoriser monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale à hauteur de 2 360.00 euros.**
- **De charger monsieur le Maire de transmettre l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Jérôme GRAUSI

Le secrétaire de séance,

Yves MARTELIN

